

Die Organisationen von Menschen mit Behinderungen Les organisations de personnes avec handicap Le organizzazioni di persone con andicap



Berne, le 15 mars 2018 Communiqué de presse

«Égalité pour les personnes handicapées» Nous la voulons, et maintenant!

Les Suissesses et les Suisses sont-ils égaux en droit ? Et bien non. Les quelque 1,8 millions de personnes en situation de handicap doivent encore se battre pour leur droit à l'égalité. En présence du Conseiller national Christian Lohr, elles et leurs proches se rassembleront le 17 mars 2018 à 15 heures sur la place fédérale à Berne, pour demander : «L'égalité pour les personnes handicapées: Maintenant! 20 ans d'attente, ça suffit.»

Il y a 20 ans, 8'000 personnes descendaient dans la rue pour revendiquer leur droit à l'égalité. En 2004, elle a été ancrée dans la législation et réalisée à divers échelons. En 2014, la Suisse a ratifié la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Ainsi, elle s'est engagée à éliminer les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap sont confrontées, et à encourager leur inclusion dans la société. Si certains progrès ont été atteints au niveau législatif, que font les communes pour que leurs habitantes et habitants handicapés aient droit au même traitement que les autres citoyens?

AGILE.CH et ses organisations membres et partenaires veulent des réponses à cette question. C'est la raison de ce rassemblement, placé sous la devise : «l'égalité pour les personnes handicapées: Maintenant! 20 ans d'attente, ça suffit.»

AGILE.CH a adressé un courrier aux 2'254 communes helvétiques, leur demandant de lui remettre des documents indiquant quelles mesures avaient été prises en faveur de l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Les communes étaient censées nous envoyer ces documents dans un carton postal, ou l'amener le jour J à Berne. Les cartons seront superposés sur une structure en bois de 5 mètres, symbolisant la hauteur qu'elle devrait atteindre si 2'254 cartons y étaient superposés.

Les meilleurs exemples seront cités dans les interventions des orateurs et oratrice : M. le Conseiller national Christian Lohr, M. Robert Joosten, vice-président d'AGILE.CH et Mme Dragana Veljković, membre de la Fédération suisse des sourds. Le rassemblement sera animé musicalement par les enfants et les jeunes handicapés de l'association <u>Musik trotz allem</u>.

Contact:

Catherine Rouvenaz, secrétaire romande AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicaps 079 237 65 02 / catherine.rouvenaz@agile.ch / www.agile.ch

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap s'engage pour l'égalité, l'inclusion et la sécurité matérielle des personnes en situation de handicap depuis 1951. La faîtière défend les intérêts de ses 39 organisations membres en œuvrant pour l'élaboration d'une politique nationale du handicap. Ces organisations sont dirigées par les personnes concernées et représentent tous les groupes de handicap ainsi que leurs proches.